

AQUASTRAL IMPRESSION+

Impression universelle à base de résine acrylique en dispersion aqueuse



Intérieur - Extérieur

DÉFINITION

• AQUASTRAL IMPRESSION+ est une peinture d'impression universelle à base de résine acrylique en dispersion aqueuse.

DESTINATION ET PROPRIÉTÉS

- AQUASTRAL IMPRESSION+ adhère sur des matériaux très variés : Céramique, PVC, Polyester, Acier galvanisé, Zinc,
 Aluminium, Bois et dérivés....
- AQUASTRAL IMPRESSION+ sèche rapidement (recouvrable dans la journée) et possède un très bon pouvoir opacifiant.
- AQUASTRAL IMPRESSION+ empêche le saignement de substances colorantes (ex. tanin) de certaines essences de bois, isole des remontées bitumineuses et bloque la plupart des plastifiants.
- AQUASTRAL IMPRESSION+ contient un agent anti flash rusting.

MISE EN OEUVRE

Matériel d'application: Brosse synthétique phase aqueuse, Rouleau polyester tissé 6 à 13mm selon support,

Pistolet, Airless.

Dilution: A l'eau exclusivement (% en poids).

Brosse type Aquaselle, Rouleau polyester tissé 6mm, airless: prêt à l'emploi,

éventuellement 2 à 3 % d'eau. <u>Pistolet</u>: 10 à 15% d'eau.

Application:
 Rouleau: empâter régulièrement les fonds, répartir, lisser de suite.

Pistolet: éviter de travailler trop près de la surface à peindre.

Rendement: 10m² / litre. (variable en fonction de la rugosité, la porosité du support

et le mode d'application).

• Séchage à 23°C et 50% HR: Sec: 1 heure – recouvrable: 4 heures et 24 à 48 heures si fonction isolante recherchée.

24 à 48 heures si fonction isolante recherchée.

• **Nettoyage du matériel** : A l'eau, immédiatement après utilisation.

Teinte: Blanc (base P) permettant de réaliser des teintes pastel avec le système à teinter

ASTRAL BATIMENT.

PRÉCAUTIONS A OBSERVER

- En travaux extérieurs, la température ambiant devra être comprise entre + 5°C et + 35°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.
- En travaux intérieurs, la température devra être comprise entre + 8°C et + 35°C, et l'hygrométrie devra être inférieure à 70 % d'humidité relative.
- Conservation: en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.



AQUASTRAL IMPRESSION+

FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

Classification:
 AFNOR NF T 36005 Famille I – Classe7b2.

Présentation : Peinture.
Densité : 1.32 ± 0,05.

• Liant: Résine acrylique en dispersion aqueuse.

• Extrait sec en poids : $53\% \pm 2\%$. • Extrait sec en volume : $38\% \pm 3\%$.

• COV: Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g): 30g/I(2010).

Ce produit contient au maximum 8g/I COV.

Emission dans l'air intérieur* : A+

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant

de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

DESCRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1 (NF P 74-201-)

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Bois et dérivés	Non peint. Fond moyennement absorbant	1 couche AQUASTRAL IMPRESSION +	Selon support 2 couches d'une des finitions des gammes :
P.V.C.	Non peint.	Epoussetage, dégraissage 1 couche AQUASTRAL IMPRESSION +	aquastral
Acier galvanisé, Zinc, Aluminium	Non peint	Dégraissage au solvant synthétique 1 couche AQUASTRAL IMPRESSION +	H ₂ O Se reporter également
Anciennes peintures	Parfaitement adhérentes	Lessivage, ponçage, époussetage 1 couche AQUASTRAL IMPRESSION + Rebouchage et enduisage éventuels.	aux fiches techniques de ces finitions

SÉCURITÉ

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles 24 heures sur 24 sur Internet: www.quickfds.com fournisseur ASTRAL BATIMENT.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.